Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) Modèle du formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément

I. NATURE DE LA DEMANDE						
Cette demande concerne :						
une (des) nouvelle(s) activité(s)						
un arrêt d'une ou de plusieurs activité(s)						
une suppression d'activité(s) n'ayant jamais été exercée(s)						
un arrêt total des activités						
une modification des données administratives						
une mounteuton des données daministratives						
II. IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR (ENTREPRISE/PERSONNE PHYSIQUE) Numéro d'entreprise/Numéro registre national/NISS (1):						
Dénomination sociale (2) *:						
Nom (3):	Prénom (3): *: Forme juridique (2) *:					
Abréviation (2)	*:		Forme juridique (2)*:			
Adresse *: F	Rue:		N°:		Boîte:	
	Code postal:	Commune:		Pavs:		
	1			3 –		
Téléphone: _		Fax:	E-mail	:		
(1) Les entreprises déjà enregistrées auprès de la Banque-carrefour des entreprises (BCE) en exécution de la loi du 16 janvier 2003 ou de ses arrêtés d'exécution, indiquent ici leur numéro d'entreprise. - Les personnes physiques indiquent ici leur numéro d'identification du Registre national ou leur NISS (ce numéro se trouve dans le coin supérieur droit de la carte SIS). - Si un de ces numéros est indiqué, il ne faut pas remplir les données d'identification marquées d'un *, ni communiquer les modifications ultérieurs de celles-ci pour autant que ces données aient déjà été communiquées à la BCE, à votre commune ou à une mutualité belge en ce qui concerne les étrangers. - Les personnes juridiques selon le droit étranger ou international qui ne disposent pas d'un siège en Belgique et qui ne sont pas enregistrées dans la BCE indiquent ici leur numéro d'identification international et le type de numéro et complètent également les données d'identification sous-mentionnées. (2) A compléter seulement par les entreprises. (3) A compléter seulement par les personnes physiques et les entreprises en personnes physiques. III. IDENTIFICATION DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT Numéro d'unité d'établissement (1) (3): Dénomination commerciale (3) *:						
	Commercia	iie				
Adresse (2)*:	Rue:		N°:		Boîte: _	
	Code posta	al: Commune:		Pavs:		
	1					
Téléphone: Fax:		E-mail:				
Données d'identification de la personne de contact (3):						
Nom:		Prénom:	Fonction: Fonction:			
Téléphone:		 Fax:	GSM:	GSM:		
E-mail:						
exécution de la lo d'identification n communiquées à	oi du 16 janvie narquées d'un la BCE. physiques qui	le numéro d'unité d'établissement qui r 2003 ou de ses arrêtés d'exécution. * ni communiquer les modifications u souhaitent exercer leurs activités aille s entreprises.	Si ce numéro est indiqué, il n Iltérieures de celles-ci pour a	e faut pas utant que d	remplir les données ces données aient déjà été	

IV. ACTIVITÉS Mentionnez ici toute nouvelle activité ou tout arrêt d'activité(s) soumise(s) à un enregistrement, une autorisation et/ou un agrément auprès de l'AFSCA. Si vous mentionnez plusieurs activités, introduisez en premier lieu votre activité principale (la plus importante du point de vue économique). La liste des activités concernées, de même que les codes des lieux d'établissement, d'activité et de produit, est disponible sur le site de l'AFSCA. (voir Professionnels > Agréments, autorisations et enregistrements) auprès des unités provinciales de contrôle (UPC) Code de lieu Code d'activité Code de produit Nouvelle Suppression Date de début de la nouvelle activité Arrêt ou date de fin de l'activité arrêtée (PL) (PR) activité (AC) Activité principale/...../....../...../...../...../...../...../......

...../...../.....

V. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT
Vous ne devez compléter cette rubrique que si vous avez mentionné des activités pour lesquelles un agrément ou une autorisation est exigé(e).
Etes-vous vous-même exploitant ⁽¹⁾ de l'établissement au sein duquel vous souhaitez exercer les activités reprises cidessus?
• Oui. Dans ce cas, votre demande d'autorisation et d'agrément est enregistrée automatiquement.
• Non. Dans ce cas, vous souhaitez exercer vos activités dans un établissement où une autorisation et/ou un agrément a déjà été attribué à un autre exploitant. Indiquez le numéro d'agrément ou d'autorisation de l'exploitant
pour cet établissement:
⁽¹⁾ L'exploitant est l'opérateur à qui l'agrément ou l'autorisation est délivré(e) et qui est responsable du respect de la réglementation dans l'établissement.
VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Si vous souhaitez communiquer d'autres informations pertinentes, faites le ici:
Nombre d'annexes jointes à la demande :
VII. SIGNATURE DU DEMANDEUR
Nom: Prénom:
Fonction ⁽¹⁾ :
Date:/
Je certifie que la présente déclaration est sincère et complète Signature:
(1) A compléter seulement par les entreprises en tant que personne juridique.

VIII. TRANSMISSION DE LA DEMANDE A L'AFSCA

Vous êtes tenu de transmettre la demande par courrier, par fax ou par voie électronique à l'unité provinciale de contrôle sur le territoire de laquelle se situe l'établissement. Vous pouvez consulter l'adresse des UPC sur le site Internet de l'AFSCA (voir www.afsca.be Page de démarrage > Unités provinciales de contrôle).

Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

Professionnels

- A propos de l'AFSCA
- Organigramme
- Contact
- Agréments, autorisations et enregistrements
- Autocontrôle
- Cantines scolaires
- Check-lists "Inspections"
- Denrées alimentaires
- Exportation pays tiers
- Financement de l'AFSCA
- Importation pays tiers
- Laboratoires
- Législation
- Notification obligatoire
- Production animale / Santé animale
- Production végétale
- Vente à la ferme
- Vétérinaires indépendants
- Bio-ingénieurs, ingénieurs industriels, bacheliers et masters indépendants
- Publications
- Utiles
- Cellule de vulgarisation et d'accompagnement
- Service de médiation
- Comités
- Comité consultatif
- Comité d'audit
- Comité scientifique
- Consommateurs

<u>Professionnels</u> > <u>Contact</u> > <u>ULC</u> > Liège

ULC Liège

Les unités locales de contrôle (ULC) sont à votre service tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Pour toutes vos demandes, veuillez tenir compte des jours de fermeture, des jours fériés et des jours lors desquels l'ULC offre un service limité. Vous trouverez <u>ICI</u> un aperçu de ces jours.

» Adresse

Parc d'affaires Zénobe Gramme (Bât. I) Square des Conduites d'eau, 5 B-4020 LIEGE, Belgique. Comment y accéder ? (PDF)

» Contact

Tél.: +32 4 224 59 11 Fax: +32 4 224 59 01 Info.LIE@afsca.be

» Chef d'ULC

Fabienne LOMBA

» Chefs de secteur

Production primaire: Frédéric CREMER a.i.

Transformation : Julien HAMOIR Distribution : Michaël VANDECAN

» Demandes de certificats pour l'exportation, hors BECERT : Export.LIE@afsca.be

» Pour une "notification obligatoire"

Tél.: +32 4 224 59 11 Fax: +32 4 224 59 01 Notif.LIE@afsca.be

GSM: +32 478 87 62 13 (Uniquement en cas d'extrême urgence en dehors des heures de service)

» Plan d'accès

